GUIDE DE RENTREE
Vie Scolaire 2026 - 2027

NOUVELLE CARTE DU COLLÉGIEN

Cette nouvelle carte au format A6 remplace le carnet de liaison.
Sur cette carte apparaît obligatoirement l'identité de l'élève et une photo, son régime (Externe ou Demi-pensionnaire), l'autorisation de sortie ainsi que son emploi du temps.
La pochette qui protège la carte doit contenir uniquement cette carte.

CHANGEMENTS QUI S'APPLIQUENT À LA RENTREE

Voici, désormais, la marche à suivre pour justifier les absences, les retards ou tout autre autorisation de sortie du collège :

ABSENCES

Toute absence doit être justifiée. Pour ce faire, les responsables légaux peuvent:

- Compléter et signer un billet rose fourni à la rentrée par la vie scolaire à retourner à la vie scolaire.
- Envoyer un message Eclat aux Assistants d'éducation.
- Envoyer un mail au collège.

RETARDS

Chaque élève devra obligatoirement se rendre en vie scolaire pour récupérer un billet jaune lui permettant d'entrer en cours. Ce billet est à retourner en vie scolaire signé par les responsables légaux. Ce retard pourra également être justifié par mail ou message Eclat.

AUTORISATION DE SORTIE EXCEPTIONELLE

Pour que l'élève soit autorisé à sortir (en cas de rendez-vous médical, d'absence cantine ou tout autre motif), les responsables légaux peuvent :

- Rédiger et signer un mot d'autorisation que l'élève doit donner à la vie scolaire avant 10h.
- Envoyer un mail ou un message Eclat avant 10h.
- Se présenter au collège pour prendre en charge l'élève contre signature.

MATERIEL

Une pochette est fournie avec la carte du collégien, il est également possible d'acheter une dragonne (tour de cou) pour éviter d'égarer la carte. Une pochette A4 serait la bienvenue afin d'y ranger les billets d'absences, de retards et tout document en rapport avec la vie scolaire.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter la vie scolaire au 03.84.21.64.67